



## Projet Loi Travail El Khomri et Pôle emploi ou comment mieux servir le patronat !

Ce projet de la Loi « Travail » n'est pas amendable, nous devons obtenir son retrait par une mobilisation massive le jeudi 31 mars 2016.

Quelques exemples de ce qui risque de changer pour nous :

L'article 1 spécifie que les droits fondamentaux des personnes sont limités « **par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise** », c'est notre vie professionnelle, notre vie au travail et notre vie personnelle qui sont remises en cause.

Les accords d'entreprise pourront prévoir des dispositions plus défavorables que la loi ou les accords de branches :

- La durée du travail journalier pourrait passer de 10h à 12h maximum
- La durée du travail hebdomadaire pourrait aller jusqu'à 60h
- La rémunération des heures supplémentaires : de 25% à 10%
- Les samedis et dimanches peuvent devenir de simples jours de semaine
- La périodicité de la visite médicale n'est même plus définie
- Le devoir de protection de l'employeur se transforme en simple gestion des postes à risque
- Le déplafonnement de fait des indemnités prudhommales

Le gouvernement dit que la flexibilisation du travail doit permettre le recul du chômage de masse ... alors que les différentes mesures prises par le Gouvernement concourent toutes à fragiliser le monde du travail et à dégrader les services publics en donnant les pleins pouvoirs au patronat et n'ont surtout pas permis la baisse du chômage :

2013	Loi Sapin
2014	Contre-réforme des retraites
2015	Lois Rebsamen et Macron

Résultats : entre avril 2012 et fin 2015, le **nombre de chômeurs a augmenté de 1,7 million.**

*Pour faire face à l'accroissement exponentiel de la charge de travail, la direction n'a que 2 mots : FLEXIBILISATION ET GAIN DE PRODUCTIVITE.*

*Fermeture des unités l'après-midi, NPDE*

*Casse de nos métiers, fausse autonomie, le tout numérique, mise à distance des usagers, sous-traitance, la précarisation du personnel avec uniquement des embauches en CDD, sont les réponses de la direction.*

En assouplissant les règles du licenciement économique, la loi El Khomri fragilise le CDI et donne de nouvelles possibilités de précariser l'emploi.

Avec les attaques sur le temps de travail, la médecine du travail..., les modalités sont réunies pour dégrader encore plus nos conditions de travail.

**TOUS EN GREVE LE JEUDI 31 MARS 2016 !  
POUR OBTENIR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI**

**Point de rassemblement Pôle emploi :  
13h Métro CAMPO FORMIO**

